

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

27/08/2018

Dossier complet le :

27/08/2018

N° d'enregistrement :

F09318P290

1. Intitulé du projet

Projet de confortement du port-abri de l'île de Saint - Honorat Ile de Lerins - Cannes (06)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Cannes

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BRUNETEAUX Françoise, Adjointe Déléguée aux travaux, aux projets structurants, au littoral et à la protection des plages

RCS / SIRET

2 1 0 | 2 1 0 | 2 1 0 | 2 1 0

Forme juridique Commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|--|--|
| 11. Travaux, ouvrages et aménagements en zone côtière b) Reconstruction d'ouvrages ou aménagements côtiers existants. | Confortement du port-abri existant de l'île de Saint Honorat |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet de confortement du port-abri de l'île de Saint Honorat comprend;
Le confortement des musoirs de la passe d'entrée par paroi berlinoise, incluant le déplacement provisoire de quelques blocs d'enrochements qui seront remis en place à la fin des travaux
Le confortement du quai de déchargement par paroi berlinoise avec rehausse du niveau de ce quai
L'installation de dispositifs anti-affouillements au droit des autres quais
L'installation d'une ligne de mouillage pour sécuriser l'amarrage des bateaux
La réfection des réseaux, l'installation d'une nouvelle signalétique et points propres
La mise en valeur du caractère patrimonial du site par restauration des enduits des ouvrages visibles
La réfection des dallages de quais

4.2 Objectifs du projet

Conforter les ouvrages existants, présentant actuellement de désordres importants non compatibles avec leur pérennité et la sécurité des usagers

Sécuriser les usages actuels: approvisionnement par bateau de la communauté de moines et amarrage des plaisanciers

Respecter le caractère patrimonial du port dans son site classé

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Mise en place des sondes de suivi de qualité des eaux avant le démarrage du chantier pour l'état de référence

Installation de chantier à proximité immédiate du port

Défavorabilisation du site, balisage des zones à enjeux, sensibilisation environnementale des entreprises

Installation des barrages filtrants

Déplacement provisoire de quelques enrochements en phase travaux, et remis à leur emplacement initial en fin de travaux

Mise en place des parois berlinoises sur les musoirs de la passe d'entrée et au niveau du quai de déchargement, incluant le fonçage de poutres HEB équipées d'anodes sacrificielles

Réalisation des dispositifs anti-affouillement au droit des quais

Réfection des réseaux eau et électricité

Mise en place des équipements portuaires: ligne de mouillage avec ancre à vis et pendilles, signalétique, points propres

Remise en état: suppression des installations de chantier, des balisages, des barrages filtrants...

Bilan environnemental de fin de chantier

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

il n'y a pas de modification des usages actuels.

Néanmoins, le plan d'eau fera l'objet d'une organisation pour sécuriser les usages (plan de mouillage et signalétique)

Les plaisanciers ne pourront s'amarrer que sur le quai Est, le quai Ouest étant réservé à la navette de fret des moines et autres bateaux de secours et sécurité

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à déclaration dite "loi sur l'eau" au titre des articles L214-1 et suivants du code de l'environnement.
 Le projet est soumis à évaluation des incidences Natura 2000. Cette évaluation est jointe au présent formulaire (annexe 1).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | | Valeur(s) |
|--|------------------------------|-----------|
| Confortement des musoirs de la passe d'entrée par parois berlinoises | Longueur totale cumulée en m | 33,7m |
| | Epaisseur en cm | 20 cm |
| Confortement du quai de déchargement | Longueur totale cumulée en m | 17,4 m |
| | Epaisseur en cm | 35 cm |
| Installation d'un dispositif anti affoulement au droit des quais | Longueur totale cumulée en m | 80m |
| | Largeur en m | 1,2 m |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Port-abri de l'île de Saint Honorat
 île de Lérins
 Commune de Cannes
 Département des Alpes-Maritimes
 Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Coordonnées géographiques¹

Long. 07°07'07.07 Lat. 43°43'43.43

7°2'48.46"E

43°30'33.79"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

[Empty text area for project description and authorization date]

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet se situe dans les périmètres suivants: ZNIEFF de type 2 930012585 - ILES DE LÉRINS ZNIEFF de type 2 93M000003 - ILES DE LÉRINS |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet est situé sur l'île de Saint Honorat, incluse dans le périmètre communal de Cannes (code INSEE 06029). |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 4 monuments historiques sont classés sur l'île de Saint Honorat. Le projet intercepte les périmètres de protection du Château fort ou ancien monastère de Lérins, et de la chapelle Saint-Sauveur. L'île de Saint Honorat est un site classé, le port étant situé pour partie dans son périmètre. |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La commune de Cannes est couverte par un plan de prévention des risques inondation lié au cours d'eau la SIAGNE, approuvé le 06/06/2008 et en cours de révision (référence: 13DREAL20120002 - PPRi Siagne). En revanche, la zone de projet située sur l'île de St Honorat, n'est pas incluse dans le périmètre de ce PPRI. La zone de projet est située en dehors de tout périmètre de PPRN et PPRT. |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'île de Saint Honorat est alimentée en eau potable via des conduites sous-marines depuis Cannes. |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le port-abri de l'île de Saint Honorat est situé dans le périmètre du site FR9301573 Baie et cap d'Antibes – îles de Lerins (Directive habitats) |
| D'un site classé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | L'île de Saint Honorat fait l'objet d'une protection au titre des sites classés par arrêté du 17 septembre 1941. Le port abri de l'île est situé en partie dans ce périmètre. |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Des inventaires naturalistes ont été menés sur les milieux terrestres et marins, révélant la présence d'enjeux écologiques, et notamment des herbiers de posidonies. Ces enjeux ont donc été pris en compte dès la conception du projet : les impacts sur la biodiversité et les mesures associées sont détaillés dans le document joint en annexe 1. En phase exploitation, il n'y a aucune modification des usages actuels. le projet dans sa phase exploitation n'a pas d'incidence notable sur la biodiversité. Les anodes sacrificielles liées aux ouvrages ne sont pas de dimension à générer de pollution aux métaux lourds. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet est situé dans le Site Natura 2000 Baie et Cap d'Antibes - îles de Lerins. Une évaluation des incidences Natura 2000 est jointe à ce formulaire, sous la forme d'un formulaire simplifié et dans le document joint en annexe 1. |

| | | | | |
|------------------|--|---|--|--|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet est limité aux emprises actuelles du port. |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La zone de projet est située en zone de sismicité modérée. |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les travaux vont générer du trafic d'engins par voie maritime et terrestre au niveau du port. Cette augmentation de trafic est temporaire, limitée à la durée du chantier estimée à 6 mois maximum pendant la période automne-hiver, lorsque la fréquentation est moindre. En phase exploitation, il n'est attendu aucune modification des déplacements et trafics actuels. |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | Les travaux pourront générer du bruit . Cet impact est temporaire, limité à certaines actions lors du chantier, lequel ne dépassera pas 6 mois. En phase exploitation, il n'est attendu aucune modification de l'ambiance sonore du site. |

| | | | | |
|------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| | Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | En phase travaux, certaines opérations peuvent générer des vibrations (fonçage). Ces opérations sont très ponctuelles et les vibrations minimisées par le choix d'engins adaptés. Par ailleurs, les travaux seront réalisés hors des périodes sensibles pour la faune et la flore pour limiter leur perturbation. En phase exploitation, les usages actuels sont inchangés. et ne génèrent pas de vibration. |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Emissions | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des effluents ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|--|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>En phase travaux, les installations de chantier porteront atteinte au caractère patrimonial du site. Toutefois, cet impact est temporaire, estimé à 6 mois.</p> <p>En phase exploitation, le projet prévoit le confortement du port dans ses formes et volumes actuels. Les enduits des ouvrages visibles seront également repris pour leur rendre leur caractère historique et un aspect plus en adéquation avec le site. L'incidence du projet est positive sur le paysage et patrimoine.</p> |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>En phase travaux, les activités seront perturbées par les restrictions d'accès au port pendant le chantier.</p> <p>En phase exploitation, le projet vise le confortement des aménagements existants et la sécurisation des usages du port. Il n'y a pas de modification des activités humaines, mais une réorganisation de celles-ci pour assurer la sécurité des usagers et la pérennité du port.</p> |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures d'évitement et réduction prévues sont les suivantes:

Emprise des travaux réduite aux ouvrages existants dans l'enceinte du port. Les enrochements extérieurs sont exclus du projet.

Evitement et balisage d'une station floristique

Evitement et balisage des habitats à reptiles

Défavorabilisation de la zone avant travaux

Calendrier d'intervention

Organisation du chantier en faveur de la préservation de l'environnement

Installation de barrages filtrants

Suivi de la qualité des eaux

Suivi environnemental de chantier

Ces mesures sont détaillées dans le document joint en annexe 1.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de confortement du port-abri de l'île de Saint Honorat vise la réparation d'ouvrages existants et leur sécurisation, sans en modifier notablement les usages. La conception du projet a pris en compte l'ensemble des enjeux écologiques (posidonies) et paysagers, notamment grâce à l'intervention dès le démarrage des études, de bureaux d'études naturalistes et d'une architecte. En concertation avec la maîtrise d'œuvre, la maîtrise d'ouvrage et les bureaux d'études naturalistes, les modalités de travaux et mesures environnementales ont été définies précisément et leur faisabilité vérifiée pour s'assurer des évitements possibles et de la réduction notable des incidences du projet sur l'environnement. La ville de Cannes a mené à bien toutes les investigations nécessaires au regard des enjeux du projet et adapté son projet en conséquence de façon à ne pas avoir d'impact résiduel significatif. Nous estimons ainsi que le projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale. (cf Annexe 1.)

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input checked="" type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|--|
| Annexe 1: Note descriptive du projet, des enjeux, impacts et mesures |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Cannes

le.

07/08/18

Signature


Pour le Maître,
L'Adjointe déléguée

Françoise BRUNETEAU

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

